

Programme ALCOTRA Usage del Territorio

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL A GRANDE ECHELLE



Novembre 2014



Région  
  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

  
Conseil Général  
Hautes Alpes

  
Ordine  
Gruppo  
Architetti,  
Pianificatori,  
Paesaggisti e  
Conservatori  
Provincia di Cuneo

  
alcotra

## Table des matières

<b>I. Introduction : Problématique, intérêts de la réflexion</b> .....	3
I.1 Le contexte .....	3
I.2 Une étude organisée autour d'un axe.....	4
I.3 Des paysages comparables.....	5
I.4 Méthodologie de travail .....	9
I.5 Quatre enjeux pour quatre actions.....	10
<b>II. Présentation du diagnostic à l'échelle du grand territoire</b> .....	11
Avant le XIXème siècle, davantage d'uniformité des populations communales.....	11
De 1851 à la première guerre mondiale, le déclin de la population .....	13
Après la première guerre, des différences qui s'accroissent très fortement.....	14
A partir des années 1930, un accroissement démographique différencié .....	15
A partir des années 1950/1960, un accroissement de population caractérisée .....	16
3 bassins de vies/3 dynamiques : Le Gapençais, la Vallée de la Durance et le Queyras.....	17
Aujourd'hui, une population inégalement répartie.....	20
Les types de résidences.....	22
Une structure d'âge de population très uniforme.....	23
La répartition des surfaces artificialisées .....	24
<b>Pour aller plus loin</b> .....	27

# I. Introduction : Problématique, intérêts de la réflexion

## I.1 Le contexte

Le quatrième programme européen **Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière (ALCOTRA)** 2007-2013 a été approuvé le 29 novembre 2007 par la Commission Européenne. Il intéresse une zone frontalière entre la France et l'Italie et vise à « améliorer la qualité de la vie des populations et encourager le développement durable des systèmes économiques et territoriaux transfrontaliers grâce à la coopération dans le domaine social, économique, environnemental et culturel. »<sup>1</sup>

Il s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1 : Développement et innovation
- Axe 2 : Protection et gestion du territoire
- Axe 3 : Qualité de vie
- Axe 4 : Assistance technique, animation et communication

Notre travail s'inscrit dans **l'axe 2.1 - Ressources du territoire** ayant pour but « la protection de zones [possédant de grandes qualités naturelles, paysagères et environnementales] en approfondissant et en partageant la connaissance sur les thèmes environnementaux, en adoptant des instruments communs de planification et de gestion des aires protégées et sensibles, en mettant au point des mesures adaptées pour atténuer les effets de la pollution et des changements climatiques ».

Dans ce cadre, le CAUE et l'Ordre des Architectes de la Province de Cuneo ont lancé une étude relative à l'usage des sols sur un territoire transfrontalier de Gap à Cuneo. Ce thème soulève aujourd'hui des problématiques diverses notamment au travers les risques de consommation d'espaces agricoles, naturels et l'artificialisation des sols.

Ce dernier phénomène notamment concerne « l'occupation bâtie (habitations, locaux commerciaux, etc.) ou revêtue (voies de circulation, parkings...), les activités d'extraction et de stockage des déchets ainsi que la transformation d'espaces naturels ou agricoles en espaces verts (pelouses, jardins...) ». <sup>2</sup> On comprend alors que l'artificialisation n'implique pas nécessairement étalement urbain mais que l'inverse est vrai<sup>3</sup>.

L'étalement urbain - ou « urban sprawl » en anglais - désigne, selon l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE), l'expansion des zones urbaines<sup>4</sup>. Elle correspond à la partie visible de la croissance urbaine débutée au XIX<sup>ème</sup> siècle dans les pays occidentaux. En France, le sprawl représente le phénomène d'expansion géographique des aires urbaines par l'implantation en périphérie, au détriment de larges zones principalement agricoles, de types d'habitat peu denses (banlieues pavillonnaires, maisons individuelles). Cela se traduit par une diminution de la densité des zones urbanisées.

---

<sup>1</sup> [http://www.interreg-alcotra.org/2007-2013/?pg=assi\\_misure](http://www.interreg-alcotra.org/2007-2013/?pg=assi_misure)

<sup>2</sup> RICHARD Marion, « Etalement urbain et changements climatiques états des lieux et propositions », RESEAU ACTION CLIMAT France, août 2011, page 18

<sup>3</sup> Comme le souligne le ministère du développement durable sur sa page <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etalement-urbain-et.html>

<sup>4</sup> EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY, « Urban sprawl in Europe, the ignored challenge », octobre 2006, page 6

L'AEE souligne que l'étalement urbain se manifeste lorsque le taux de changement d'occupation des terres excède le taux de croissance de la population. En France, la « progression des surfaces artificialisées est quatre fois plus rapide que la croissance démographique<sup>2</sup>. *On comprend alors que l'enjeu actuel n'est pas de stopper net l'expansion urbaine mais de la ralentir.* En effet, une gestion durable des territoires impose la mise en place d'une nouvelle politique en matière d'aménagement du fait du caractère « limité » des terres disponibles. Ainsi, « les espaces agricoles et naturels perdent actuellement la superficie d'un département français (61 000 ha) tous les sept ans, alors que pour la période 1992-2003 cette perte était d'un département tous les dix ans. »<sup>1</sup> ; la situation est donc critique.

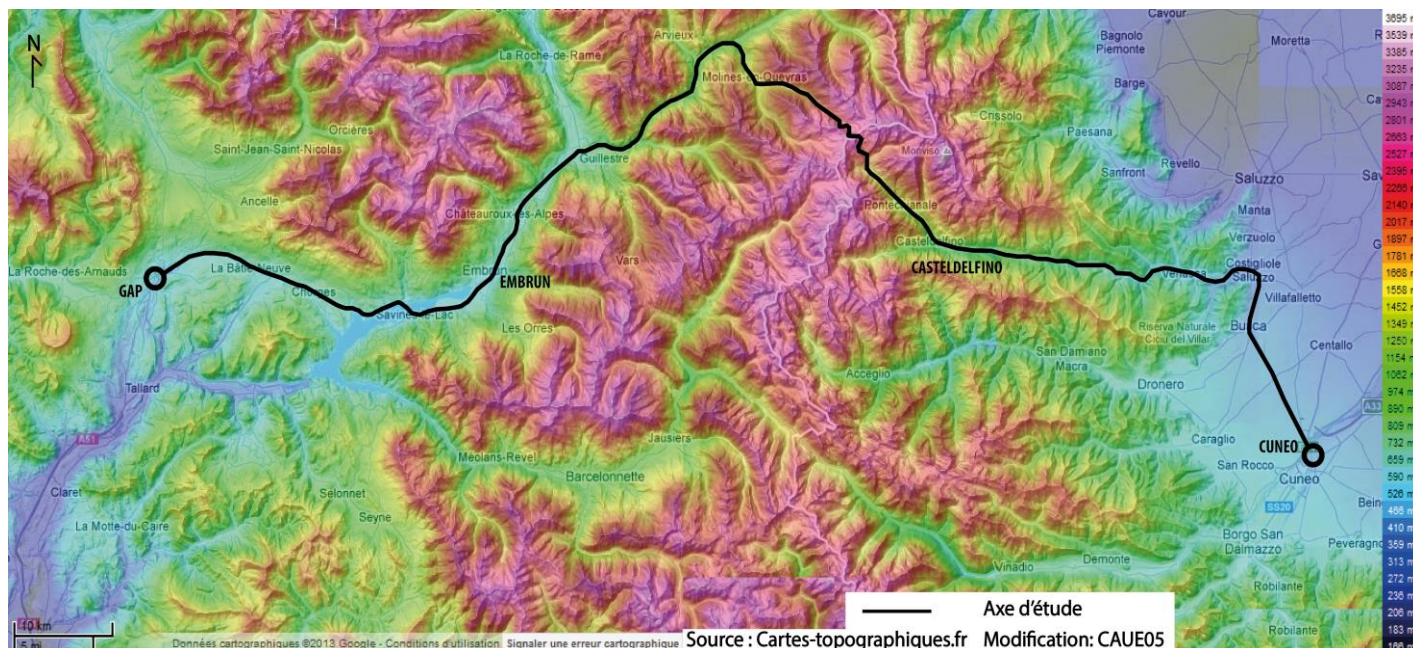
L'étude de l'usage des sols et de la consommation de l'espace soulève de nombreux questionnements généraux :

- Quel est l'état actuel du territoire ?
- Quelles évolutions des sols ?
- Quelles sont les tendances actuelles ?
- Existe-il vraiment un risque de pénurie des terres ?
- Quels rôles possèdent les documents d'urbanisme (régulation/dérèglement, faible impact, etc.) ?
- Quels leviers pour agir dans le but d'un développement durable des territoires ?
- Quelles solutions pour une gestion durable des territoires ? préconisations ?
- Quel avenir pour le territoire ?
- ...

**Nous avons pris le parti ici d'étudier l'usage des sols sur un territoire transfrontalier entre Gap (département des Hautes-Alpes, France) et Cuneo (Région Piémont, Italie) et de proposer certaines actions d'information et de sensibilisation sur le territoire.**

## 1.2 Une étude organisée autour d'un axe

Notre terrain d'étude s'étend autour d'un axe routier reliant la France à l'Italie, plus précisément de Gap à Cuneo. En effet, cette voie de communication est la seule reliant Gap à Cuneo par le département des Hautes-Alpes. Elle constitue notre « fil rouge » et permet de retrouver un paysage urbain et naturel relativement similaire entre les deux pays. Côté français, les communes concernées sont : Gap, La Bâtie-Neuve, Montgardin, Chorges, Prunières, Savines-le-Lac, Crots, Embrun, Châteauroux-les-Alpes, St. Clément sur Durance, Mont-Dauphin, Guillestre, Arvieux, Château Villevieille et Molines-en-Queyras. Côté italien, une fois franchi le Col Agnel, on trouve : Pontechianale, Casteldelfino, Sampeyre, Frassinò, Melle, Brossasco, Venasca, Piasco, Costigliole Saluzzo, Busca, Tarantasca et Cuneo.



Carte 1 : Le territoire d'étude transfrontalier : une zone à fortes contraintes naturelles.

La route en question est le seul axe qui relie directement le Département des Hautes-Alpes à la Provincia de Cuneo. Au départ de Gap, on suit la RN94 sur 55 km environ. A Guillestre, on emprunte la RD902 et après 16 km, aux alentours de Château Ville-vieille, on bifurque sur la RD947 puis sur la RD5 jusqu'à Molines-en-Queyras. Les 20 km de RD205 nous portent au Col Agnel (2 748 m), qui marque la frontière entre la France et l'Italie. Les routes SP25, SP205 et SP8 redescendent la Vallée de la Varaita (57 km). Après 26km sur la SP589, on arrive enfin à Cuneo. La distance totale du parcours est de 182 km (environ 3h30 de route, en automobile). Comme on peut le voir sur la carte 1, notre terrain d'étude est fortement impacté par la topographie qui peut être très élevée (plus de 2 500 mètres). Cela induit une urbanisation spécifique et des contraintes que nous prenons en compte dans cette étude.

Les points de départ et d'arrivée sont Gap, chef-lieu du Département des Hautes-Alpes, et Cuneo, chef-lieu de la Provincia de Cuneo. Les deux villes se présentent différemment ; elles sont cependant riches, toutes deux, d'un centre historique bien défini. Leur expansion urbaine est facilement reconnaissable, tout comme les zones périphériques commerciales et industrielles, qui se détachent nettement du centre-ville.

### 1.3 Des paysages comparables

Afin d'établir des comparaisons futures entre la France et l'Italie, il faut remarquer qu'il existe des similitudes de paysage anthropique et naturel des deux côtés de la frontière.

De Gap à Embrun, de Cuneo à Costigliole di Saluzzo, le territoire est principalement marqué par l'agriculture. De ce fait, le paysage est relativement plane - malgré une différence d'altitude de 100 mètres entre Gap et Chorges par exemple – par rapport à la région. Cette zone correspond alors aux « *contreforts et plaines* » de la carte 2. Les villages le long de la route sont morphologiquement

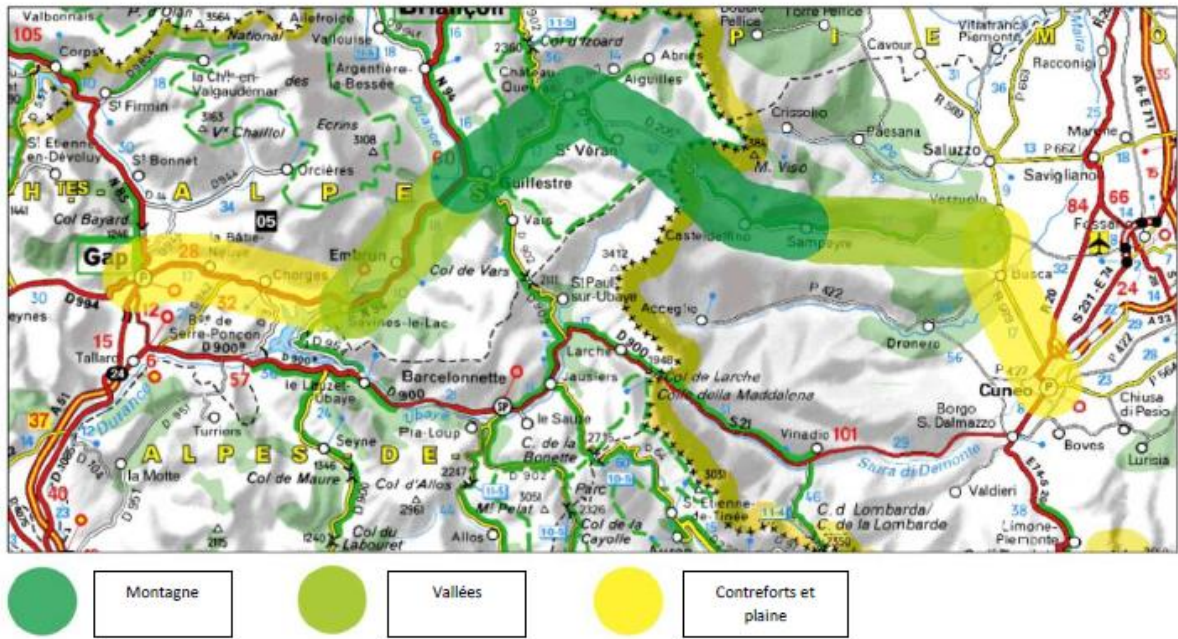


plutôt semblables : un centre-ville compact et, autour, des zones périphériques, des lotissements ou des groupes de maisons. On rencontre, le long du parcours, de nombreuses habitations isolées et des hameaux, ainsi que des zones industrielles faites de hangars et d'usines de plus ou moins grande dimension. L'organisation du territoire agricole est différente de part et d'autre de la frontière mais on retrouve des points communs quant à certaines typologies de répartition des bâtiments.

A Embrun et Costigliole di Saluzzo, le paysage se fait montagneux. La route remonte les vallées jusqu'à atteindre son point culminant situé au Col Agnel. Un deuxième type de paysage naturel peut être dégagé que l'on a qualifié de « *vallées* » voir carte 2. En effet, d'Embrun à Guillestre et de Costigliole di Saluzzo à Sampeyre, les bassins de vie sont contraints par la topographie mais restent ouvertes et larges. Pour le côté français, cela correspond partiellement à la vallée de la Durance et du côté italien à la vallée de la Varaita.

De Guillestre à Sampeyre, le paysage est différent. On entre dans la partie haute du territoire, avec de fortes pentes, une exposition et un climat plus complexe. Elle englobe également des zones relativement peu construits.

Dans la plaine et sur les premiers contreforts, le phénomène du *sprawl* est très marqué : des lotissements et des maisons individuelles occupent une partie des terres agricoles et des zones naturelles. Ces bâtiments relativement récents ont été construits sans suivre une logique liée à l'histoire du territoire et des relations qui s'y créent. Dans les vallées, on observe le même phénomène. L'artificialisation des sols y a cependant un impact plus fort puisque les dénivelés contraignent à construire dans le fond des vallées, là où les effets hydrologiques sont à surveiller avec davantage d'attention. En haute-montagne, enfin, l'artificialisation des sols est en « concurrence » directe avec le paysage, aux activités traditionnelles telles que l'élevage et le pâturage, à l'entretien des zones boisées et des flancs des montagnes. Il faut également tenir compte des activités liées au tourisme et les impacts que ce secteur engendre. L'ensemble du territoire de référence représente en soi un cas d'étude adapté à l'analyse de l'occupation des sols. Les trois types de territoires identifiés (plaine, vallée, haute montagne et parcs) peuvent servir d'exemple et l'expérience pourra être ainsi rapportée sur d'autres contextes territoriaux transfrontaliers.



Carte 2 : Les types de paysages entre Gap et Cuneo (Réalisation : ORDACH Cuneo)



Carte 3 : Des paysages contrastés mais structurés de manière analogue (Réalisation : CAUE05 dans le cadre d'UdT)

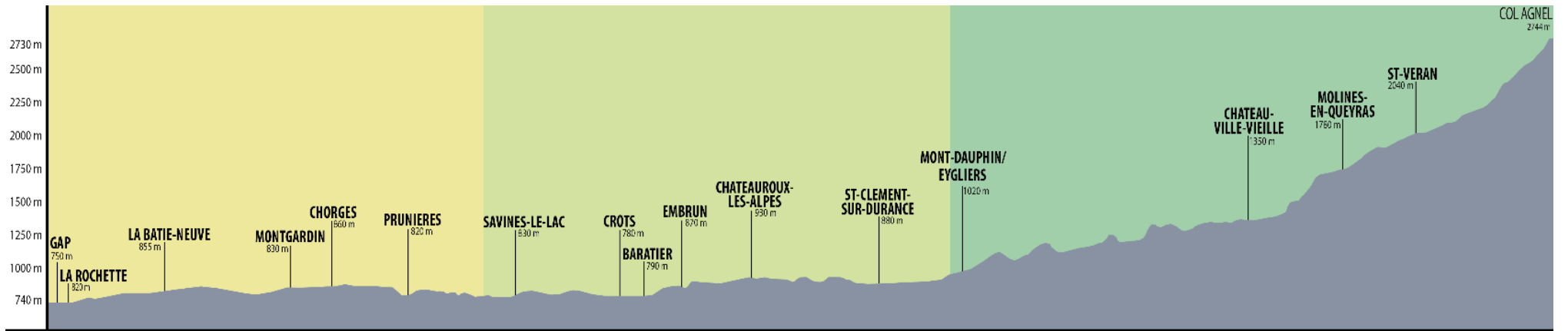


Schéma 1 : Les villes présentes autour de l'axe étudié en France

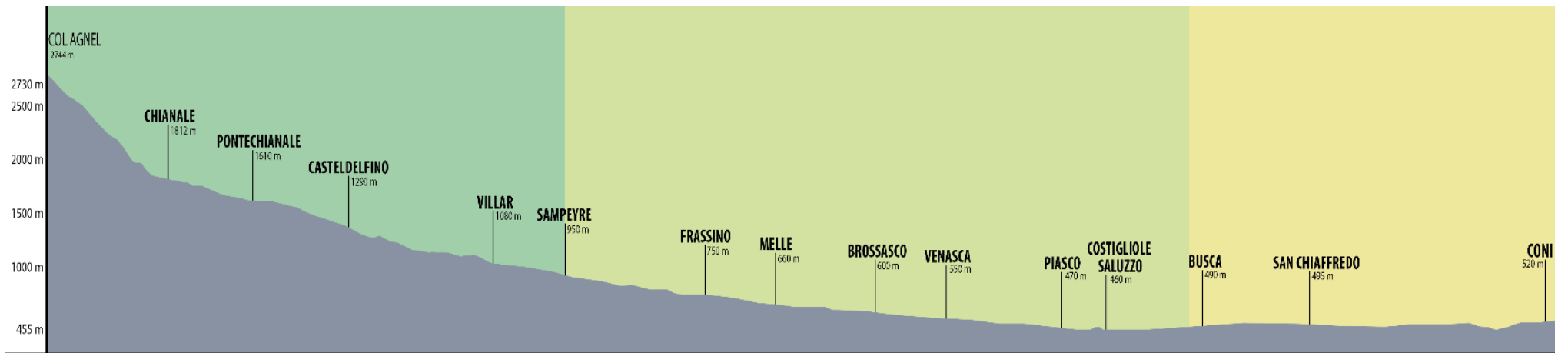


Schéma 2 : Les villes présentes autour de l'axe étudié en Italie



## I.4 Méthodologie de travail

Afin de réaliser ce programme, les porteurs de projet ont organisé leurs travaux de cette manière :

- Etape 1. Concertation avec les instances et partenaires du territoire : rencontre avec l'ensemble des structures possédant un rôle en aménagement sur le territoire (communes, intercommunalités, DDT, STAP, Parcs, Pays...) afin de recueillir leurs avis sur l'objet du programme, la manière de le mettre en place, les actions à mener, etc. *Avril 2013 – Décembre 2013*
- Etape 2. Recherche de données quantitatives : Afin de mieux comprendre les phénomènes de consommation d'espace sur le territoire, les partenaires ont cherché les données les plus précises possibles afin de représenter cartographiquement l'évolution des consommations d'espace et du développement urbain. Les documents d'urbanisme actuels et passés ont également été recherchés. Les porteurs français ont décidé d'utiliser les données cadastrales du foncier MAJIC afin de représenter le développement des surfaces artificialisées. Les porteurs de projet italiens ont adopté une méthodologie de télédétection. *Avril 2013 – Décembre 2013*
- Etape 3. Concertation entre les porteurs de projet : A la suite des différentes rencontres, les deux porteurs de projet ont confronté leurs premières études et retours d'expériences, notamment lors d'une *Réunion intermédiaire le 3 décembre 2013*. *Décembre 2013 – Janvier 2014*
- Etape 4. Définition des enjeux : Suite aux entretiens réalisés avec les organismes partenaires et les porteurs de projets, **4 enjeux pour le territoire** ont été défini pour la partie française *Janvier 2014*
- Etape 5. Définition des actions et outils à mettre en place :  
**Ces 4 enjeux ont été déclinés en 4 actions/outils.** Un programme d'actions a été défini (partie française) et le lancement de plusieurs procédures de recrutement de prestataires pour certaines de ses missions *Février 2014 – Juillet 2014*
- Etape 6. Mise en œuvre effective des actions : Coordinations de l'ensemble des prestataires, réalisations d'actions en interne *Avril 2014 – Février 2015*
- Etape 7. Communication finale du projet : Synthèse du programme et réalisations d'actions de communication (vidéo, livres, etc.) *Décembre 2014 – Février 2015*

## I.5 Quatre enjeux pour quatre actions

Comme nous l'avons vu, à la suite de la phase de concertation entre les acteurs du territoire et les porteurs de projet, **4 enjeux ont été définis en réponse aux différents besoins et avis des partenaires.**

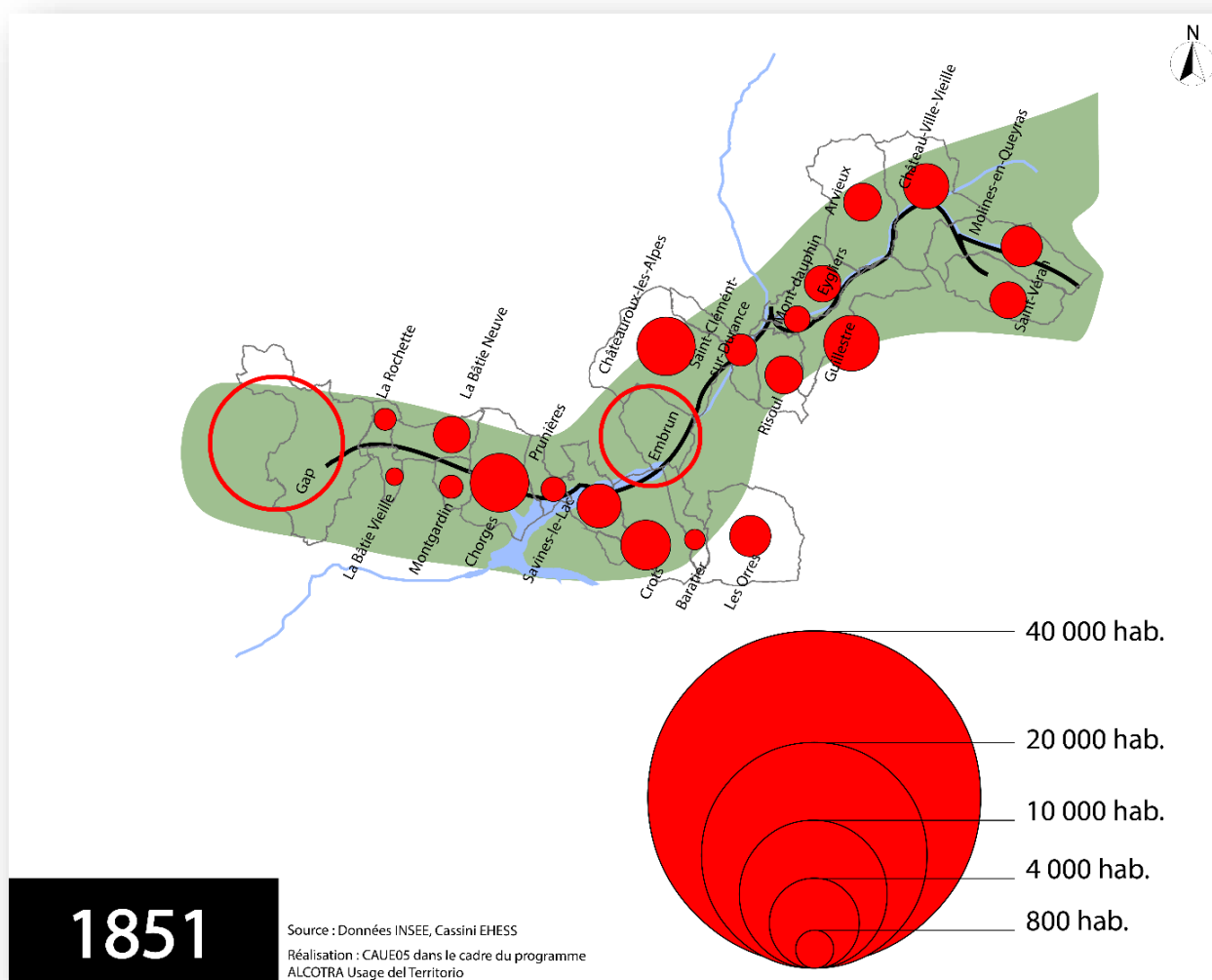
**Ces enjeux ont été déclinés en 4 actions :**

<b>Enjeux</b>	<b>Actions/Outils</b>
Mieux comprendre les processus à l'œuvre sur le territoire	<i>Analyses du territoire</i> : diagnostic à la grande échelle du territoire d'étude, cartographies et statistiques communales d'évolution de l'urbanisation
Informers les collectivités des outils du foncier à leurs dispositions	<i>Outils du foncier</i> : brochures d'information sur différents types d'outils mobilisables par les collectivités afin de gérer leur foncier
Favoriser des constructions de qualité	<i>Guides de recommandations architecturales, urbaines et paysagères</i> : 3 guides à destination du particulier afin de l'aider lorsqu'il construit/rénove
Mieux connaître nos paysages et territoires et faire prendre conscience de ses mutations	<i>Suivi photographique des territoires et des paysages</i> : Définition de 4 thématiques à traiter et sélection de site à enjeux. Réalisation de comparaisons photographiques avec des reprises de vues à l'endroit exact d'anciens clichés

## II. Présentation du diagnostic à l'échelle du grand territoire

*Avant le XIXème siècle, davantage d'uniformité des populations communales*

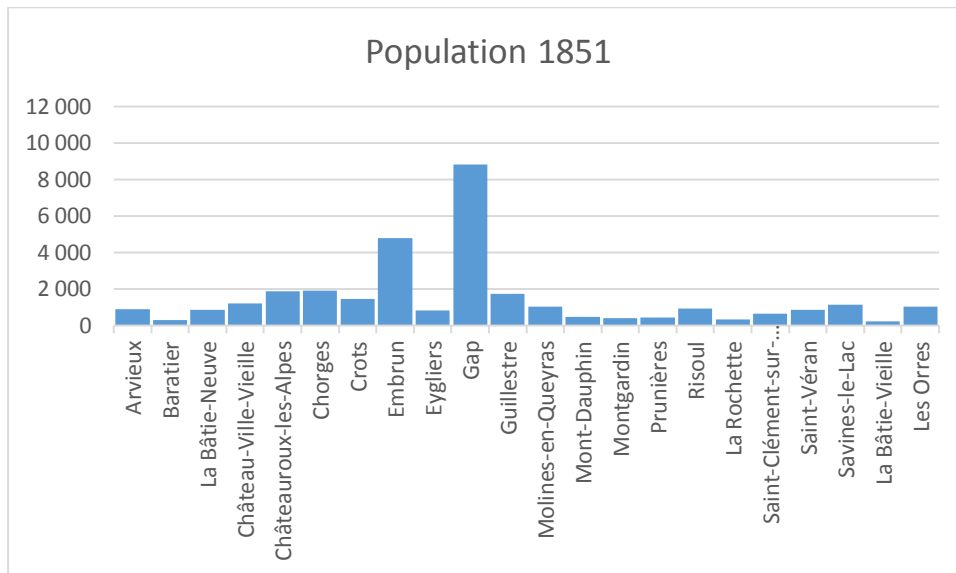
Notre territoire d'étude comprend 3 entités de paysages. Afin de mieux comprendre et d'appréhender les problématiques qui nous concernent, il est intéressant d'analyser également les évolutions démographiques à l'échelle des communes du tracé.



Carte 4 : Population de 1851

**Avant le XIX<sup>ème</sup> siècle, on constate plusieurs phénomènes :**

- La primatie des deux principales villes, Gap et Embrun (respectivement 8 797 habitants et 4794 habitants), est relativement marquée,
- Néanmoins, d'autres communes telles que Châteauroux-les-Alpes ou Château-Ville-Vieille - possédant plus de 1 200 habitants, se rapprochent des villes principales (Châteauroux-les-Alpes : 1 870 hab., Chorges : 1 892 hab., Château-ville-vieille : 1 210 hab., Molines-en-Queyras : 1 017 hab.). On observe donc une relative homogénéité des villes secondaires sur le territoire,



*Graphique 1*

*(Source : données INSEE, Cassini EHESS)*

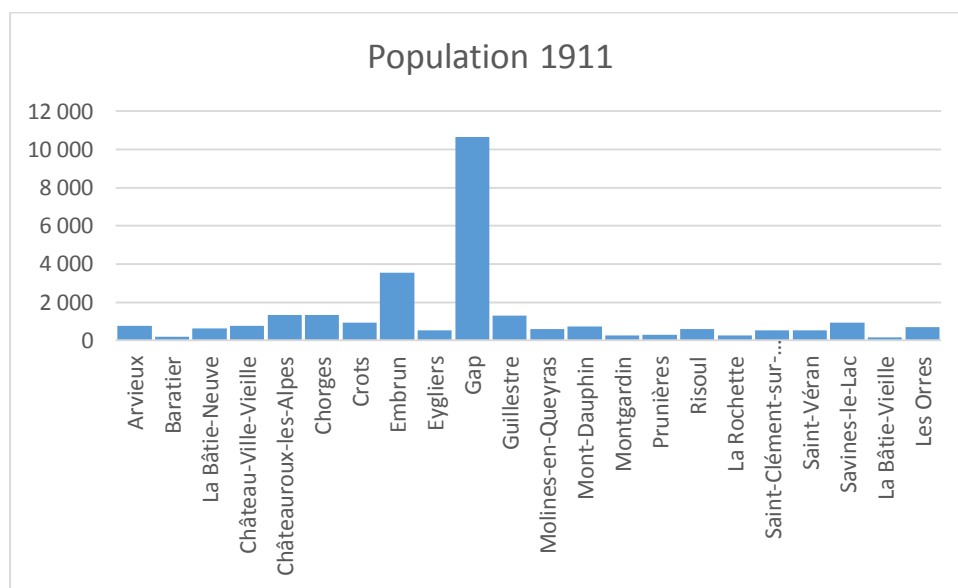


## De 1851 à la première guerre mondiale, le déclin de la population

Pour la période de 1851 jusqu'à la première guerre mondiale, il faut remarquer que toutes les villes décroissent fortement (excepté Gap). On relève une baisse de 6 500 habitants sur l'ensemble des communes (hors Gap), soit un recul de 26 %<sup>5</sup>.

Notons que, pour la même période, la ville de Gap voit augmenter sa population de plus de 2 220 habitants soit 20 % de croissance (8 797 habitants en 1851 à plus de 10 600 habitants en 1911). Cela est notamment dû au phénomène **d'exode rural** généralisé qui profite de fait à la Préfecture de département.

La première guerre mondiale viendra entériner le phénomène.

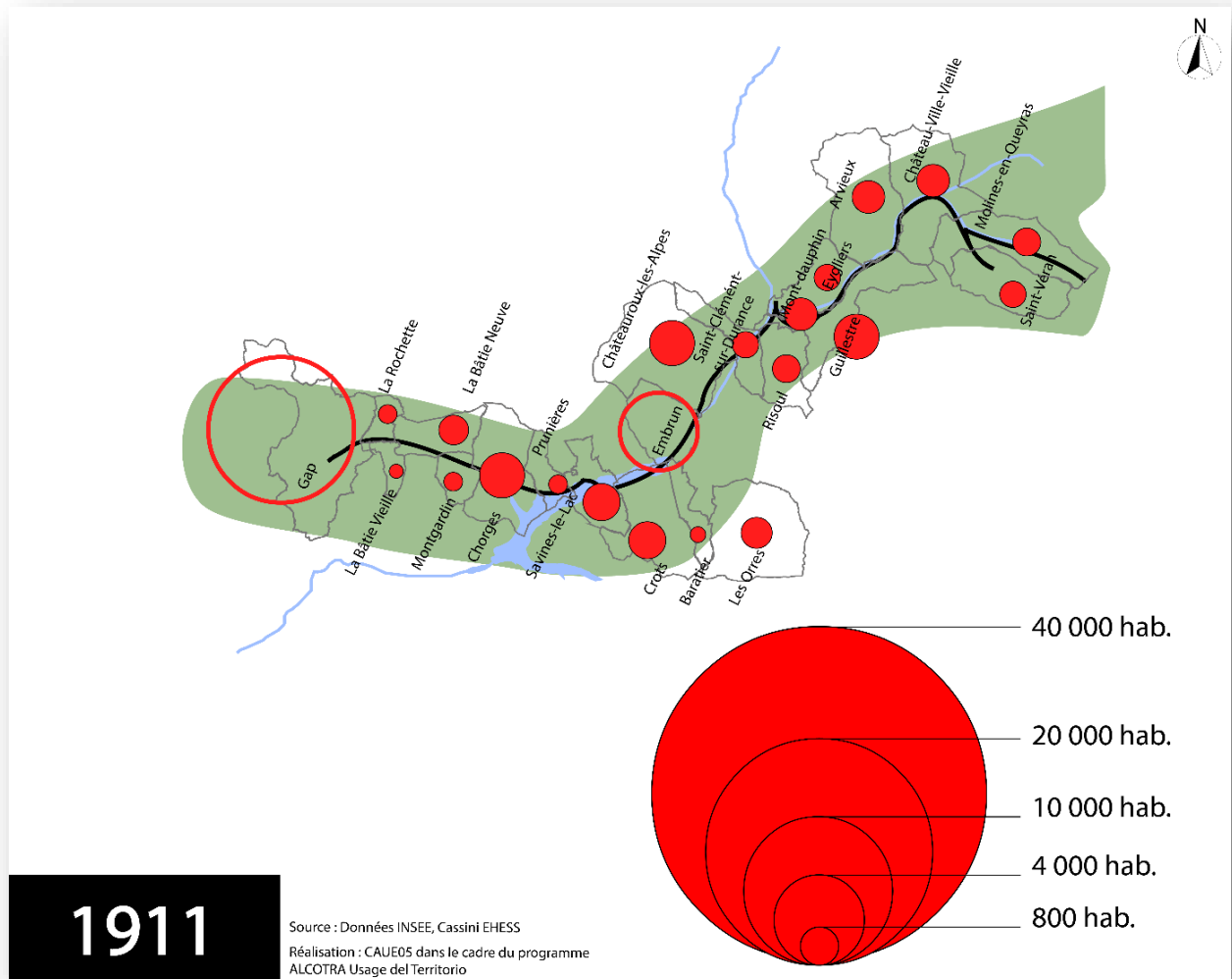


Graphique 2

(Source : données INSEE, Cassini EHESS)

<sup>5</sup> De plus, ce sont les communes du Queyras qui reculent le plus avec – 31 % de 1851 à 1911 !

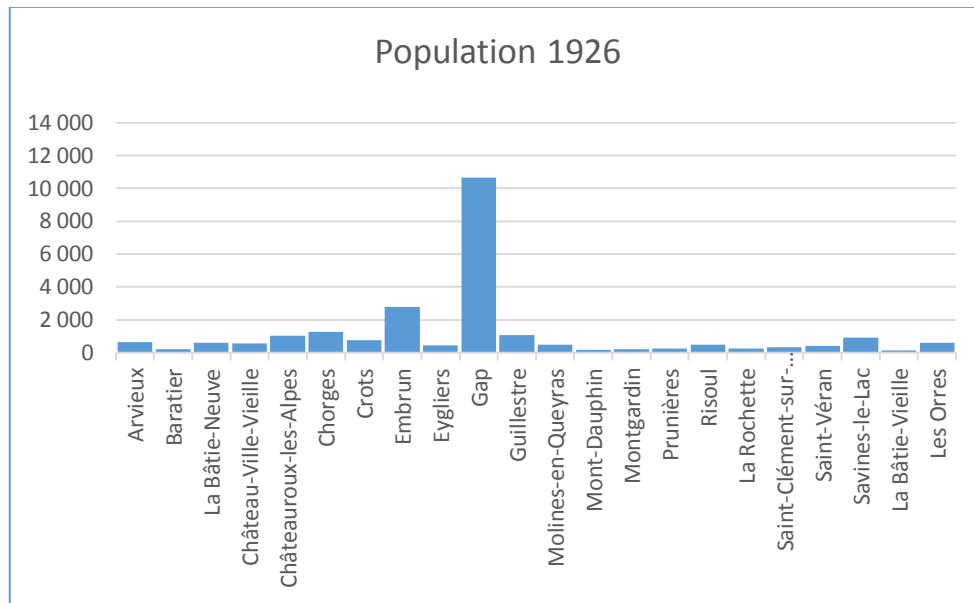
Après la première guerre, des différences qui s'accroissent très fortement



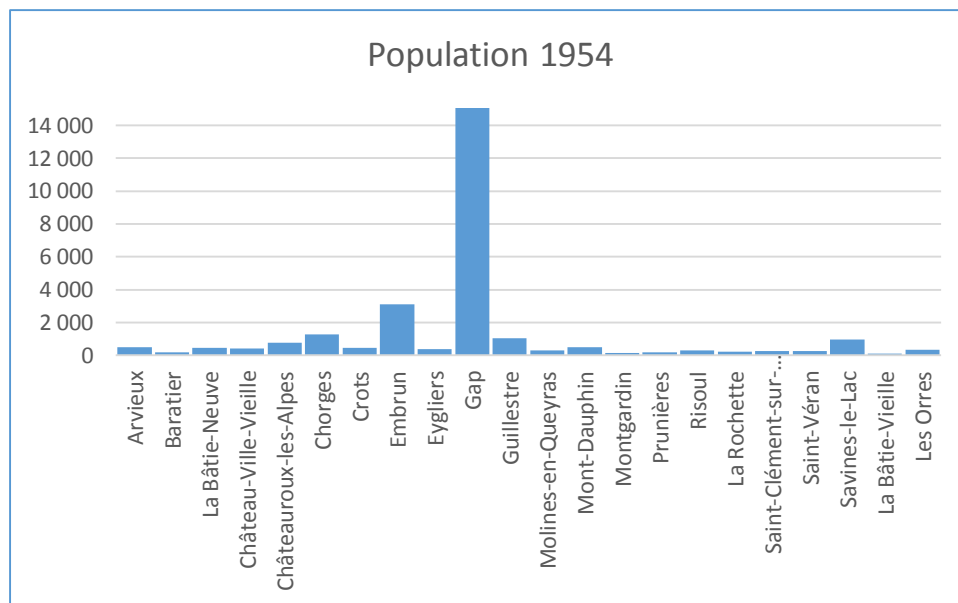
Carte 5 : Population 1911

En 1911, on peut observer que la dominance de la ville de Gap s'est encore accentuée, avec un net recul des autres communes. En effet, le déclin des campagnes a favorisé ce phénomène jusqu'à la fin des années 1930. A partir de cette période, un timide regain de population peut être relevé sur certaines « villes » telles qu'Embrun (+ 157 habitants entre 1936 et 1954) et au niveau de pôles secondaires comme Baratier, La Rochette, la Bâtie-Neuve (respectivement +23 hab., + 49 hab., + 36 hab. entre 1954 et 1968).

A partir des années 1930, un accroissement démographique différencié



Graphique 3 (Source : données INSEE, Cassini EHESS)



Graphique 4 (Source : données INSEE, Cassini EHESS)

Sur ces graphiques, il faut remarquer le **très faible regain de population des communes « dynamiques »** secondaires. A titre d'exemple, Chorges n'évoluera pas entre 1926 et 1954 et Embrun seulement de 6 %.

A contrario, **la commune de Gap « explose »** avec une évolution positive de 62 % soit 6 600 habitants gagnés en à peine 20 ans !

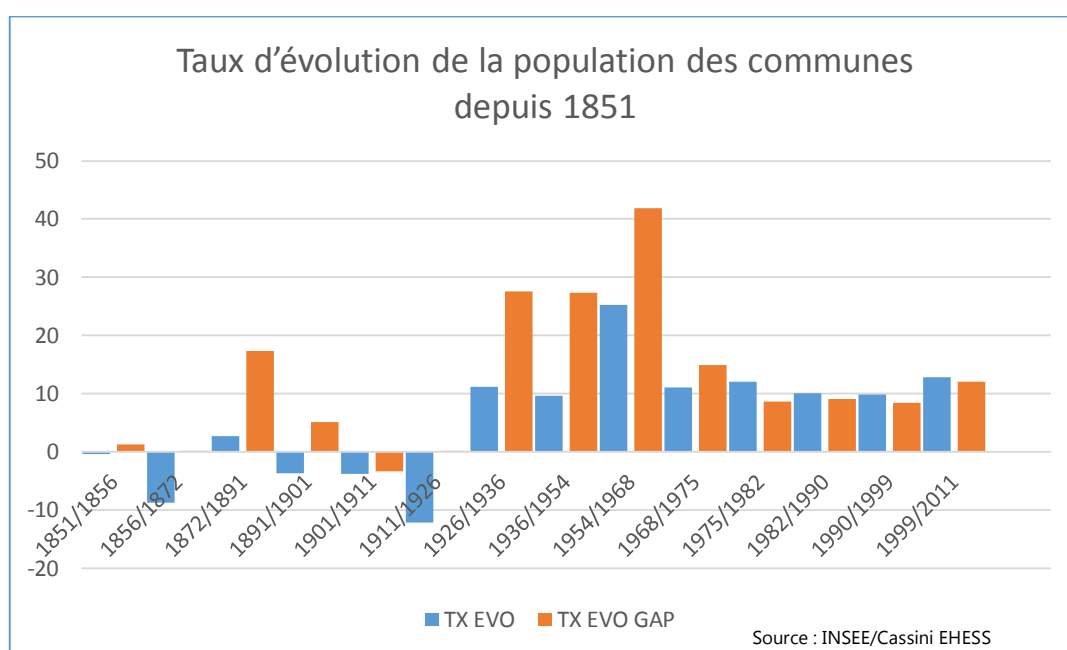
## A partir des années 1950/1960, une hausse de population caractérisée

Après la seconde guerre mondiale, la population de l'ensemble des communes du tracé repart à la hausse.

En effet, à partir des années 1950/1960, la **forte dynamique d'après-guerre (baby-boom) entraîne une hausse démographique importante.**

De même, le département et certaines communes de la zone connaissent un **essor touristique et économique** notable du fait notamment de la mise en eau du barrage de Serre-Ponçon (en 1960), de l'émergence des stations de skis...

Cet essor est bien visible grâce au graphique ci-dessous qui traduit le retour de la population à partir des années 50.



Graphique 5 (Source : données INSEE, Cassini EHESS)

On observe ainsi plusieurs dynamiques :

- **Dynamisme touristique :**

Saint-Véran, qui avait vu sa population s'effondrer<sup>6</sup> regagne peu à peu des habitants à partir des années 1960,

Embrun, qui a connu un regain de population depuis les années 30 accélère cette évolution après-guerre (+ 1 150 habitants. entre 1954 et 1968),

<sup>6</sup> Avec – 350 hab. de 1851 à 1954 !



Savines, désormais « Savines-le-Lac », a connu un fort déclin du fait de sa situation (engloutissement, reconstruction due à la création du lac de Serre-Ponçon) avec – 387 habitants entre 1954 et 1968. Néanmoins, dès 1968 la population repart à la hausse.

- **Dynamisme économique/d'emploi liée à Gap :**

La Rochette, Montgardin, la Bâtie-Neuve puis Chorges voient progressivement leurs populations augmenter<sup>7</sup>.

- **Dynamisme de Gap :**

La ville connaît un essor sans précédent sur la période 1954/1968 avec + 42 % soit plus de 7 200 habitants gagnés. Largement au-dessus du taux d'évolution moyen de l'ensemble des communes du tracé, Gap « s'envole » depuis les années 1920 avec un pic d'accroissement dans les années 1950/1960. On observe ensuite un retour à la « normale ». En effet, le développement de Gap repasse dans la moyenne des taux à partir des années 1980.

Comme on peut le voir, cette croissance est différenciée spatialement.

### *3 bassins de vies/3 dynamiques : Le Gapençais, la Vallée de la Durance et le Queyras*

Les dynamiques de population au niveau des trois bassins de vies sont en effet très divergentes selon la localisation géographique.

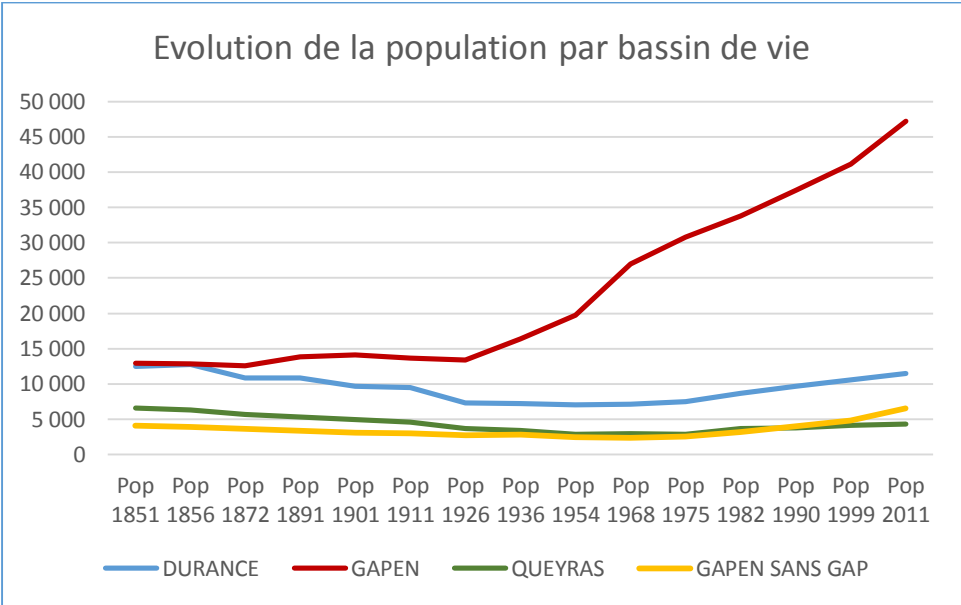
Afin d'affiner l'analyse et de mieux comprendre les processus territoriaux, 3 « bassins de vies » ont été définis en fonction du type de site, des contraintes environnementales, des caractéristiques du paysage. Comme on peut le voir sur la carte **3** et les schémas qui suivent, les parties françaises et italiennes ont été découpées en 3 types de paysage pour cette étude :

- Contreforts et plaines : Correspond à ce que nous avons appelé « **Le Gapençais** ». Cette unité comprend La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vielle, Chorges, Gap, La Rochette, Montgardin, Prunières,
- Vallées : Correspond à ce que nous avons identifié comme « **Vallée de la Durance** ». Cette unité comprend Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Crots, Embrun, Savines-le-Lac, Eyglies, Mont-dauphin, Saint-Clément-sur-Durance, Les Orres,
- Montagnes : Correspond au « **Queyras** ». Cette unité comprend Arvieux, Château-ville-vieille, Guillestre, Molines-en-Queyras, Risoul, Saint-Véran

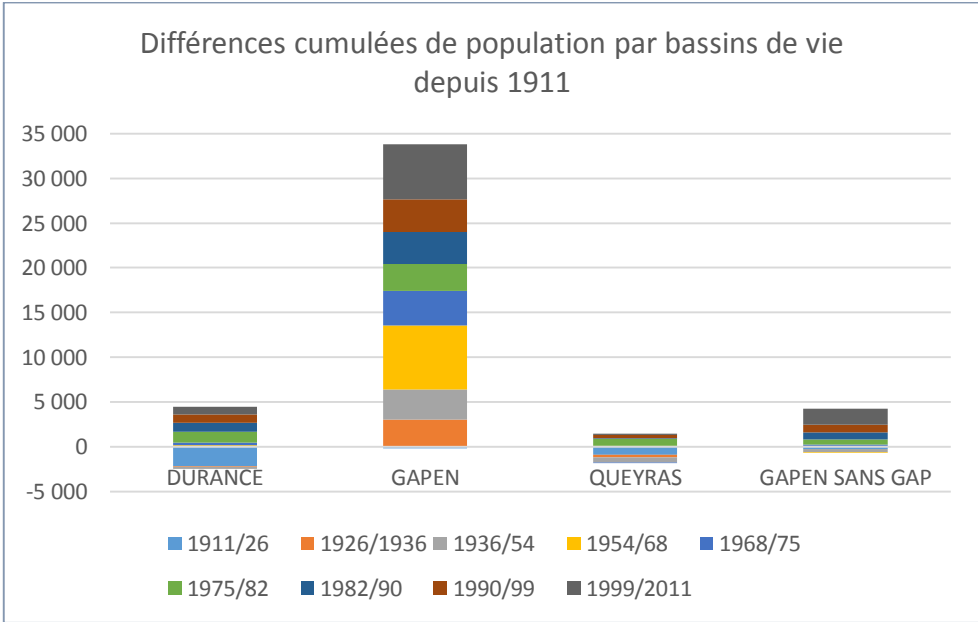
---

<sup>7</sup> Avec respectivement + 49 hab., + 19 hab., + 36 hab., + 69 hab.

La situation de ces bassins de vie est donc à étudier plus en détail grâce aux graphiques suivants.



Graphique 6 (Source : données INSEE, Cassini EHESS)



Graphique 7 (Source : données INSEE, Cassini EHESS)

### Les similarités :

- *Une perte de population* depuis 1851 (et marquée entre 1911 et 1950) du Queyras, de la Vallée de la Durance et du Gapençais hors Gap (voir graphique),
- *Une relance uniforme* – si on excepte Gap – de la population à partir des années 1960/70. Ce phénomène est visible sur les deux graphiques précédents où on peut remarquer l'accroissement sur la période 1975/82 (+ 1 212 habitants pour la Durance, + 580 pour le Gapençais sans Gap, + 743 pour le Queyras).

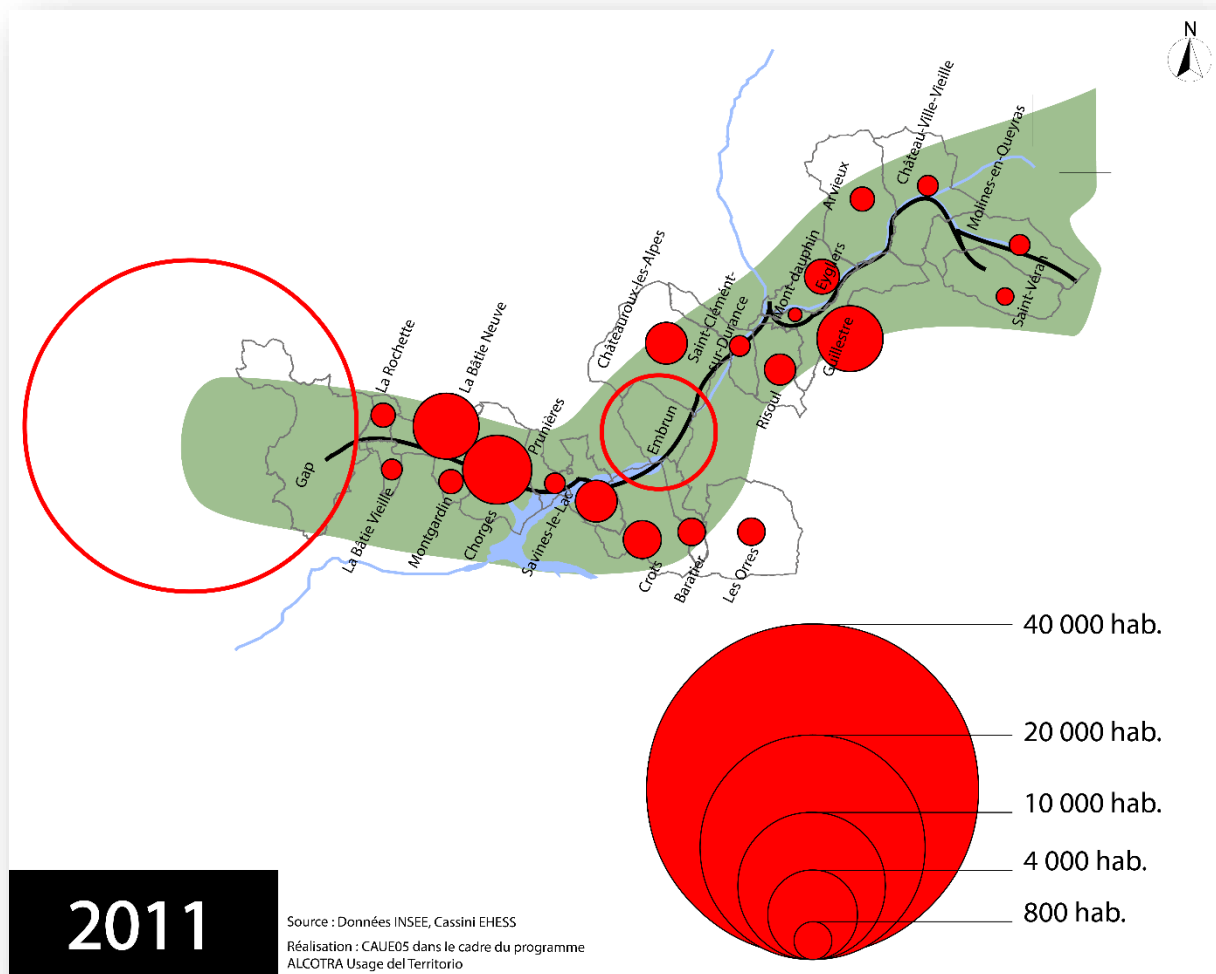
### Les disparités :

- *Les communes de la Durance*, malgré un dynamisme depuis les 1950, possèdent globalement 1 millier d'habitants depuis 1851. Ce constat cache de grandes disparités selon les communes comme nous le verrons,
- *La situation du Queyras* : Ce bassin a perdu de la population, pendant une très longue période (jusqu'en 1975 !). Elle est la zone qui s'est le plus dépeuplée depuis 1851 avec – 2 346 hab. par rapport à 2011. Par ailleurs, depuis 1999, la population moyenne n'évolue quasiment plus,
- *La situation du Gapençais* : Avant tout, il faut noter le poids de la ville de Gap dans le bassin Gapençais ; cela explique pourquoi nous avons pris le parti de différencier « Gapençais » (y compris la ville de Gap) et « Gapençais sans Gap »,  
En effet, depuis les 1920, on observe un développement très supérieur aux autres zones avec une apogée autour des années 1950/60.

De plus, il est également intéressant de noter que les périodes fastes pour Gap ne correspondent pas *systématiquement* pas avec celle du Gapençais : les périodes d'affluence de population du Gapençais avec ou sans Gap ne sont pas forcément concordantes, excepté pour la période 1999/2011. A titre d'illustration, depuis 1911, la zone du Gapençais sans Gap a gagné 66 habitants en moyenne par période ; le Gapençais (avec Gap) a quant à lui gagné 3 300 habitants en moyenne...

Ces disparités selon les bassins de vies – et à l'intérieur même des zones – traduisent bien la situation actuelle sur notre terrain d'étude.

## Aujourd'hui, une population inégalement répartie



Carte 6 : Population 2011

Aujourd'hui, la population est donc inégalement répartie avec une large dominance de la ville de Gap, Préfecture et 1<sup>ère</sup> ville du département, avec plus de 40 000 habitants. Embrun, 3<sup>ème</sup> ville du département possède seulement 6 100 habitants.

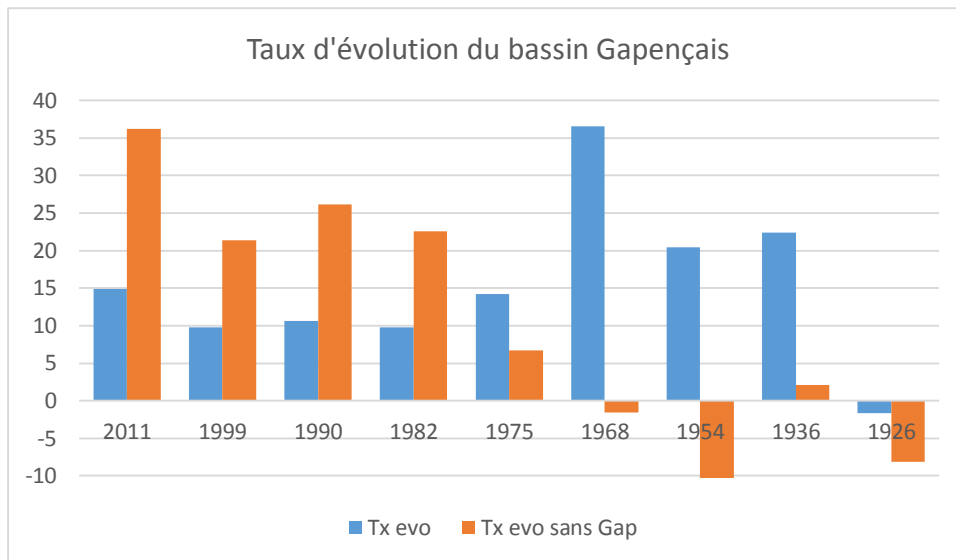
*Le bassin de vie Gapençais est le plus peuplé (47 218 hab. en 2011<sup>8</sup>), devant la Vallée de la Durance (11 489 hab.) et le Queyras (4 271 hab.).*

Concernant le Gapençais, il est intéressant de remarquer que le taux d'évolution du Gapençais sans Gap surpasse celui du Gapençais depuis les années 1980.

Cela traduit le **fort développement récent des communes à proximité de Gap** (dynamique domicile/travail) comme La Bâtie-Neuve ou Charges.

<sup>8</sup> Il est à remarquer ici la primatie de la ville de Gap avec ses 40 000 hab.



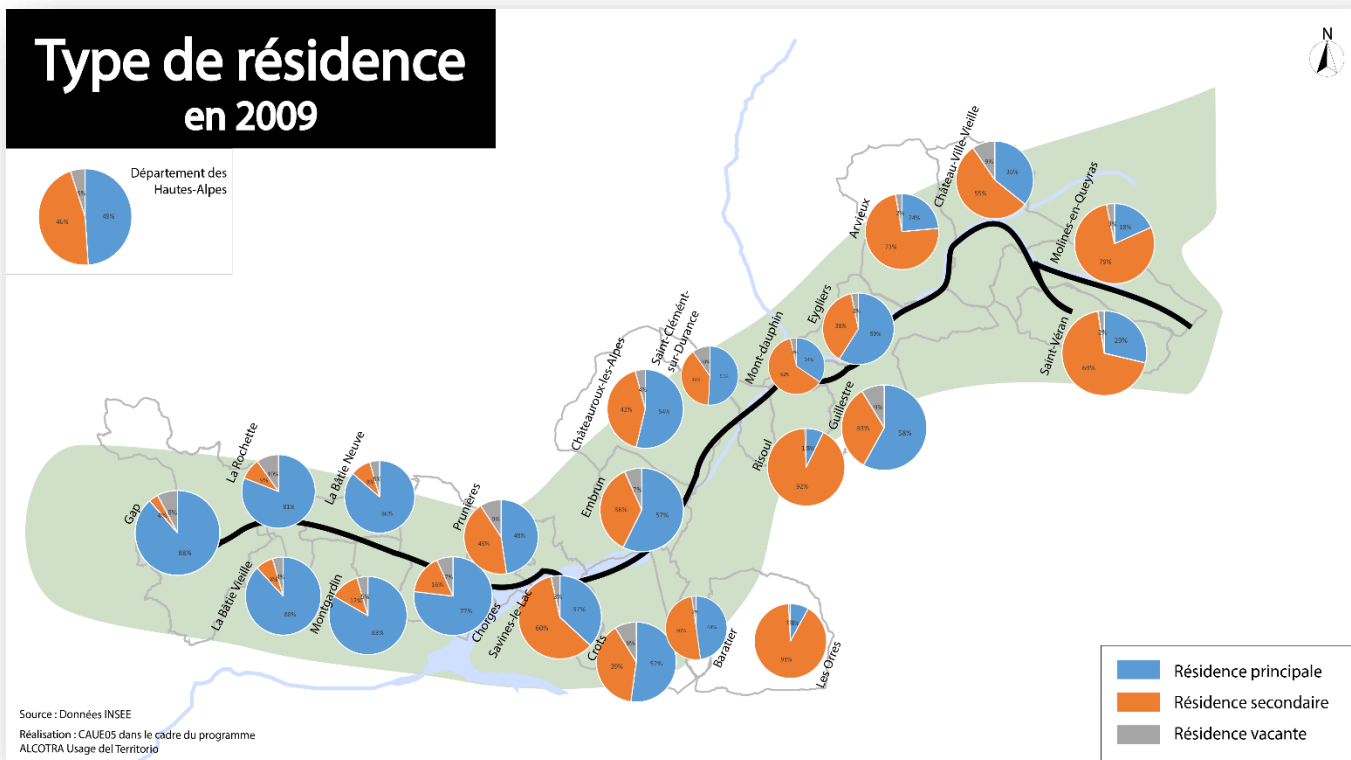


Graphique 8 (Source : données INSEE, Cassini EHESS)

Par ailleurs, on remarque également une **dynamique des pôles secondaires**, regroupant des services, tels qu'Embrun, Guillestre, Crots, Savines-le-Lac, Châteauroux-les-Alpes ou Chorges.

Comme nous l'avons vu, **le Queyras** a globalement perdu de la population depuis 1851. La majorité des communes, excepté Guillestre ou Risoul qui évoluent démographiquement positivement, sont **désormais quasiment stables** depuis les années 1990 et le regain des années 1960.

Le Queyras évolue très peu mais il est nécessaire de prendre en compte le tourisme, l'attrait de ces communes, le type de résidences...



Carte 7 : Type de résidence en 2009

A l'échelle du grand territoire, plusieurs choses sont à relever :

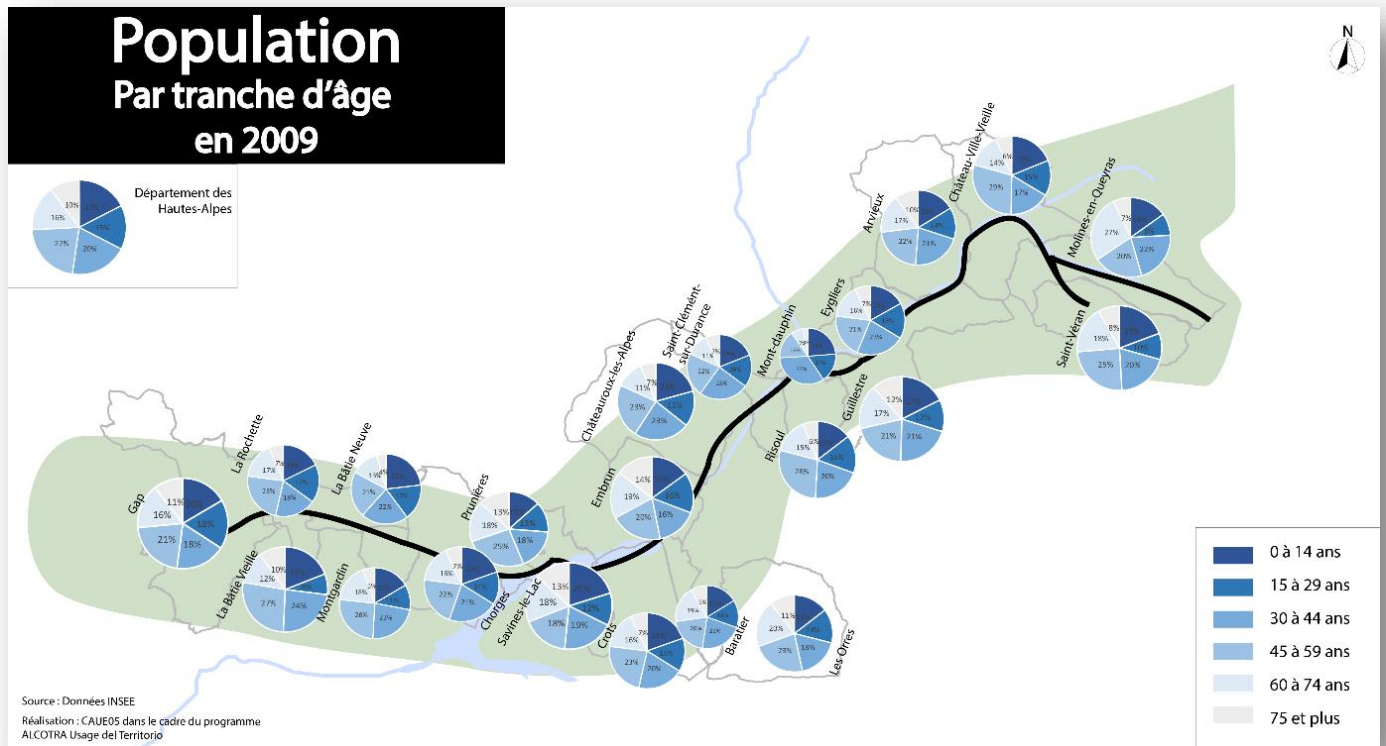
- La forte proportion de résidences secondaires autour du Lac de Serre-Ponçon et dans le Queyras (moyenne de 60 % de résidences secondaires),
- La situation particulière des stations (Risoul, Les Orres) qui possèdent plus de 90 % de leur parc de logements en résidences secondaires,
- Certains pôles secondaires tels que Savines-le-Lac, Embrun ou Guillestre qui possèdent tout-de-même, de par leur situation géographique et touristique, un pourcentage de résidences secondaires conséquent (40%)

Une structure d'âge de population très uniforme ne reflétant pas les types de résidences dominants

Par ailleurs, grâce à la carte suivante, il faut noter la relative homogénéité de la structure de la population. Il est donc difficile d'en ressortir certaines tendances.

Néanmoins, on peut remarquer :

- Que les pôles urbains (Gap, Embrun, Guillestre, Savines-le-Lac) possèdent une répartition de leur population se rapprochant fortement de la moyenne départementale (15 à 20% par tranche d'âge),
- Que les communes touristiques n'ont pas de tendances à accueillir davantage de personnes plus âgées malgré la forte présence de résidences secondaires (voir carte type de résidence).



Carte 8 : Population par tranche d'âge en 2009

## *La répartition des surfaces artificialisées*

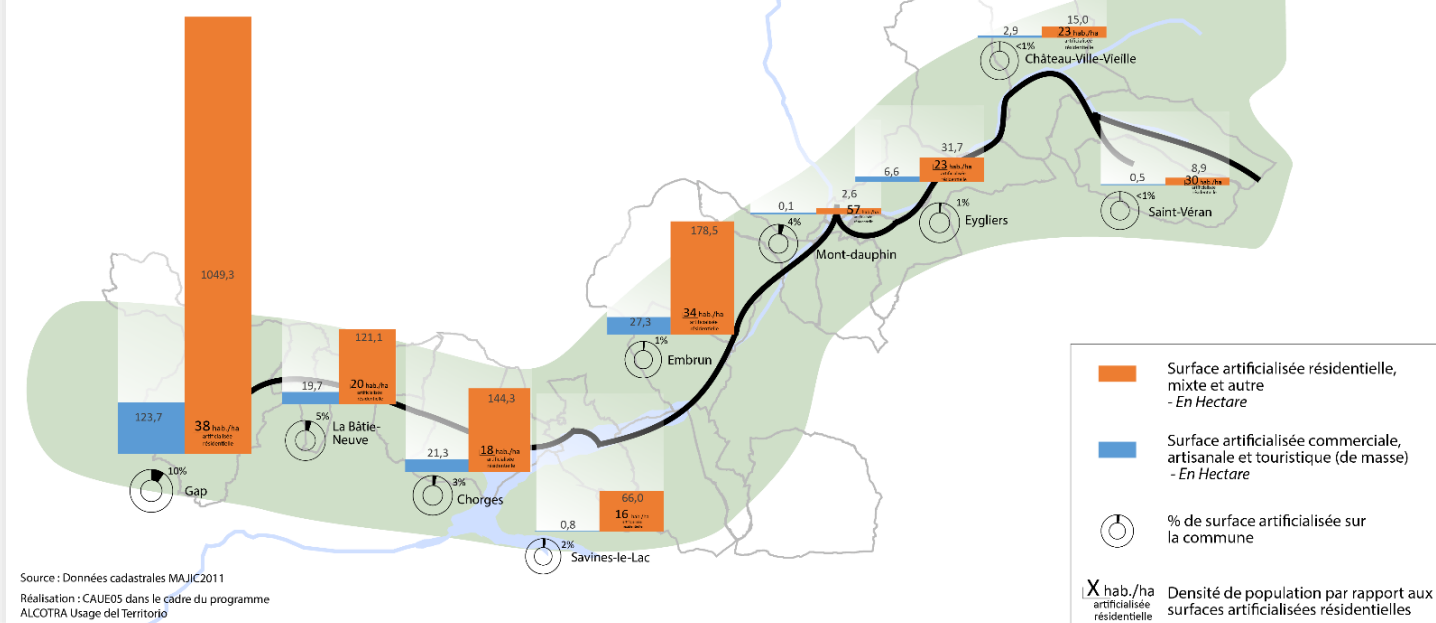
Si l'on s'intéresse aux surfaces artificialisées sur les 9 communes sélectionnées pour notre étude, nous constatons plusieurs phénomènes.

Sans surprise du fait de l'étude précédente des évolutions de populations, la ville de Gap prédomine largement avec presque 1 200 hectares artificialisés (c'est-à-dire aménagé par l'Homme) soit 10 % de la surface communale – d'autant plus que la superficie de la ville est élevée.

Il est intéressant de remarquer que :

- **Les surfaces artificialisées totales** sont en relation (plus ou moins directes) avec le niveau de population (voir cartes précédentes). Par exemple : Gap, ville la plus peuplée et la plus artificialisée, Embrun, deuxième ville la plus peuplée et artificialisée, idem pour Chorges ou Savines-le-Lac,
- **Le Queyras constitue la zone la moins artificialisée** y compris en proportion. La situation de Mont-dauphin, commune intra-muros, très petite et possédant peu d'espace s'explique donc facilement,
- **Les communes qui possèdent des surfaces artificialisées commerciales, artisanales et touristiques** importantes sont celles qui ont appliqués une politique de zonage de leurs activités : Gap, zone commerciale Tokoro ; Embrun, zone d'activités d'Entraigues et zone touristiques (camping) ; Chorges, zone artisanale de la Grande Ile et zone touristique autour du lac (camping et villages vacances) ; Eygliers, zone artisanale du Guillermin ; Château-Ville-Vielle, zone artisanale de la Casse,
- **La densité d'habitants par surface artificialisée résidentielle** traduit le nombre d'habitants présents sur 1 hectare. On peut notamment en déduire la forme urbaine des villes avec par exemple de l'habitat collectif ou petit collectif pour Gap, Embrun, Saint-Véran ou Mont-dauphin (du fait également de la petite surface communale). Des villes comme Savines-le-Lac ou Chorges posséderaient, au vu de cette densité, davantage de pavillons, moins denses.
- **Les pourcentages de surfaces artificialisées** sur les communes sont faibles. Néanmoins, l'analyse plus approfondie de certaines communes « exemples » permettra d'affiner ce taux. En effet, cette part de surfaces artificialisées ne reflètent pas les contraintes inhérentes à l'environnement (relief, risque, hydrographie, etc.).

# Surfaces artificialisées en 2011

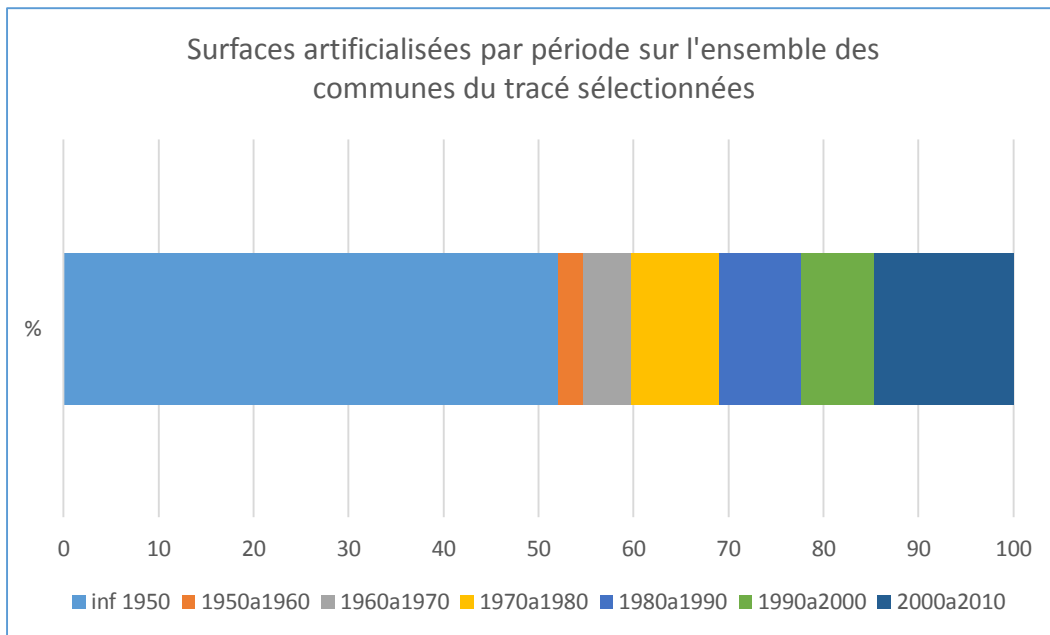


Carte 8 : Surfaces artificialisées en 2011

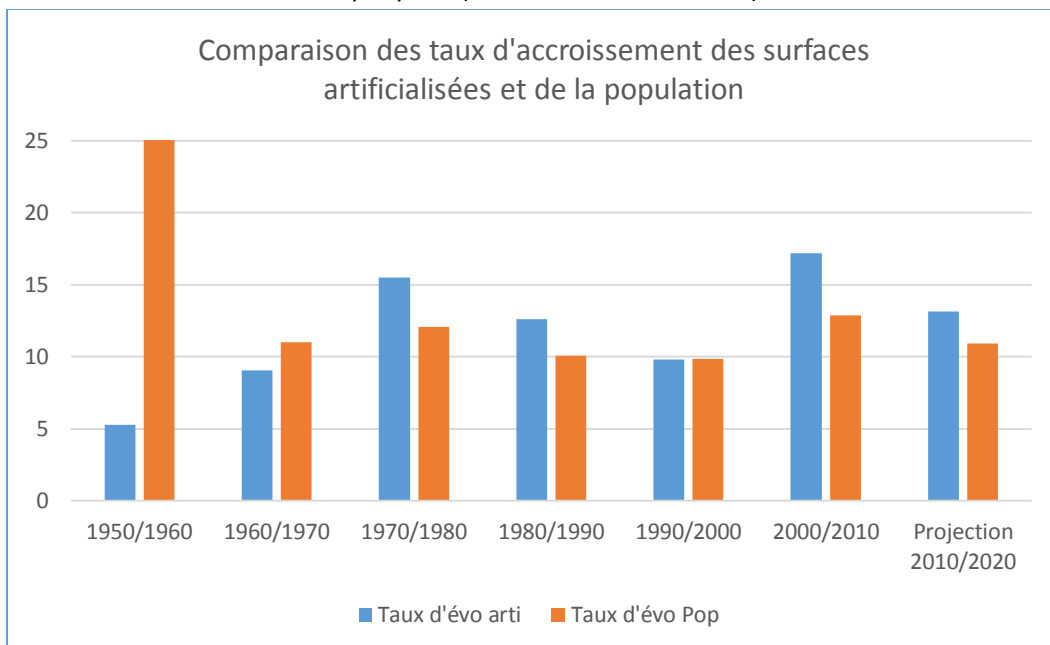
Enfin, il est intéressant de comprendre les vagues d'urbanisation qui ont eu lieu sur notre zone d'étude. Le graphique suivant présente la part d'artificialisation des sols selon les périodes en prenant l'ensemble des surfaces artificialisées aujourd'hui.

Il faut ainsi relever que :

- **50% des surfaces artificialisées l'ont été avant 1950** (urbanisation historique),
- **La période 1970/1980**, connue pour être la plus faste en termes de construction, est **en deçà de la période 2000/2010** (15% d'évolution contre 17% en 2000/2010),
- **Autant de surfaces ont été artificialisées de 2000 à 2010 que de 1980 à 2000.**



Graphique 9 (Source : données MAJIC)



Graphique 10 (Source : données MAJIC)

Par ailleurs, si l'on compare les taux d'accroissement/dévolution des surfaces artificialisées et de la population des communes de notre zone d'étude, plusieurs phases se dégagent :

- **Le taux d'évolution de l'artificialisation est inférieur à celui de la population jusqu'en 1960/70** (taux d'évolution de la population important du fait du baby-boom dans les années 1950),
- **Le taux d'artificialisation devient supérieur à celui de la population à partir des années 1970** (pic de construction « à tout-va » des années 60/70),

- **Une période de stabilité dans les années 1990** après une baisse généralisée du rythme d'accroissement,
- Depuis les années 2000, **une évolution de l'artificialisation supérieure à celle de la population sans qu'il n'y ait eu un essor important de population** : caractéristique de l'étalement urbain,
- **Une tendance qui va perdurer** si le rythme est identique...

## Pour aller plus loin

### **Vous souhaitez en savoir davantage ?**

Nous avons également réalisé une analyse de l'évolution des surfaces artificialisées d'une **sélection de communes du programme** et 3 focus spécifique sur 3 communes, n'hésitez pas à les consulter !

*Vous trouverez l'ensemble de ces productions, les autres actions du programme, des interviews d'acteurs du territoire ainsi que la synthèse du programme en téléchargement sur notre site internet (Onglet CAUE/Projet ALCOTRA ou Publications)*

<http://www.caue05.com/le-projet-alcotra>

<http://www.usagedelterritorio.com/fr/>

